

*- Le -*  
**BRIEFING**

n°27 - 8 juillet 2016

## 1- Recenser les acteurs institutionnels de votre région :

- communes, communautés de communes
- conseils généraux, régionaux
- collectivités territoriales, CCI, Chambres des Métiers...
- administrations déconcentrées de l'état (DRAC, DRAF, DREA, préfectures, organismes de prévention, sécurité, aménagement...)
- l'état, les ministères, l'Europe...
- les fondations, ONG, associations...

**2- Rechercher l'onglet « appels à projets »** sur les sites, institutionnels. Repérer les projets, les dates et les délais.

**3- Rédiger rapidement un projet éditorial créatif, original**

# Appels à projets

Quelques exemples de fondations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation et la lutte contre l'exclusion :

Fondation HSBC

Fondation MAIF

Fondation de France

Fondation Edmond de Rothschild

Fondation Lilian Thuram

Fondation Bettencourt Schueller

Fondation Égalité des chances

Fondation Education 21

Fondation Uninitiative

Fondation Amanjaya

Fondation Peugeot

Fondation Société Générale

Fondation Orange

Fondation Martine Lyon

Fondation Thalès...

+ d'autres fondations sur l'environnement, l'accès à la culture, le développement économique...



Ministère | Conseil et expertise | Actualités | Salle de lecture | Concours et écoles | Politique de l'accessibilité | Consultations publiques

ÉNERGIE, AIR ET  
CLIMAT

EAU ET  
BIODIVERSITÉ

PRÉVENTION DES  
RISQUES

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

TRANSPORTS

BÂTIMENT ET VILLE  
DURABLES

MER ET LITTORAL

Accueil du site > Eau et Biodiversité > Actualités > **Appel à projets Ecophyto pour identifier des actions innovantes afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires**

## EAU ET BIODIVERSITÉ



### Actualités

Eaux et milieux aquatiques

La biodiversité

Espaces et milieux naturels  
terrestres

Mer et littoral

Faune et flore

Ressources minérales non  
énergétiques

Les acteurs

## Appel à projets Ecophyto pour identifier des actions innovantes afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

30 mai 2016 - EAU ET BIODIVERSITÉ



**Le premier appel à projets du plan Ecophyto II est lancé par les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement, pour développer des actions innovantes en faveur de la réduction des risques et impacts des produits phytosanitaires.**

Cet appel à projets a pour but d'identifier **des projets innovants et efficaces** permettant la mise en œuvre de certaines actions du plan Ecophyto II et de les accompagner financièrement, notamment dans les domaines suivants :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appel-a-projets-Ecophyto-pour.html>

# Appels à projets



## Appel à projets national sur le plan Ecophyto II Programme 2016



Ministère de l'agriculture, de  
l'agroalimentaire et de la forêt  
Direction générale de l'alimentation



Ministère de l'environnement, de l'énergie  
et de la mer  
Direction de l'eau et de la biodiversité

Date de publication : 27 mai 2016  
Date limite de réponse : 04 juillet 2016

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20160526\\_Appel\\_a\\_projets\\_national\\_Ecophyto\\_II.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20160526_Appel_a_projets_national_Ecophyto_II.pdf)

[Annexe – Modèle de fiche réponse

Plan Ecophyto II – Procédure appel à projets national  
Programme « année »

« ACRONYME ET NOM COMPLET DU PROJET »

### 0 – Références

Numéro et libellé de l'action Ecophyto II dans lequel s'inscrit le projet :

Axe : « n° de l'Axe » « libellé de l'axe »

Action(s) : « n° de l'action » : « libellé de l'action »

Date de la demande :

Mots clefs (5 au maximum) :

### 1 – Résumé succinct du projet (résumé pédagogique en quelques lignes destiné au grand public)

### 2 – Contexte général du projet et enjeux (domaine concerné, problème posé, avancées attendues)

### 3 – Maître d'ouvrage (bénéficiaire de la subvention demandée) – Identité

Le bénéficiaire de la convention avec l'ONEMA :

Nom, Prénom :

Organisme employeur :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Mail :

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/doc/20160526\\_Appel\\_a\\_projets\\_Ecophyto\\_II\\_fiche\\_reponse.doc](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/doc/20160526_Appel_a_projets_Ecophyto_II_fiche_reponse.doc)

# Appels à projets

## ANNEXE 1 : FICHE PROJET "COMMUNICATIVES ECOPHYTO 2016"

**Intitulé du projet :** Série spéciale ECOPHYTO

**Porteur de projet (structure) :** RCF ACCORDS REGION

**Personne référente (coordonnée tel et courriel) :** Mr Mickaël LAIBEN  
10 rue de la Trinité – 86034 Poitiers cedex – tél. : 06.36.16.42.48.

**Aux actions du plan ECOPHYTO s'y rattachant :** axe 8 : communiquer sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

**Public visé :** les entreprises de travaux et services, les distributeurs de produits phytosanitaires, les relais de communication, les collectivités, les scolaires, étudiants et personnes en formation professionnelle, les jardiniers amateurs et grand public.

### Descriptif de l'action (à joindre à cette fiche - 2 pages maximum)

Préciser en 4 à 5 lignes votre action, votre objectif de la période et votre vision globale - préciser alors la date de lancement de l'action, les résultats obtenus, les partenaires financiers, etc...  
**1- Nature de l'action (2 pages maximum) :** être le plus précis possible dans la description de l'action, sa justification par rapport à un besoin identifié, son articulation éventuelle avec d'autres initiatives ou actions existantes, d'autres plans ou programmes.  
**2- Calendrier prévisionnel de réalisation des étapes :** Bien préciser l'engagement permettant l'engagement juridique des dépenses avant le 31 décembre 2016.  
**3- Dates (périodes) prévisionnelles de réalisation du projet**  
**4- Types de livrables prévus en fin d'action (une série destinée à être mise en ligne)**

Étapes du projet et indicateurs (nb de personnes attendues, nb de réunions, nb de bénéficiaires...)	Quantité / Nombre de jours	P.U. net (€)	TOTAL net de taxes (€)
Conception de la série	1	500,00 €	500,00 €
Réalisation	10	100,00 €	1 000,00 €
Studio d'enregistrement / montage	10	50,00 €	500,00 €
Diffusion FM	120	30,00 €	3 600,00 €
Diffusion digitale	10	30,00 €	300,00 €
Coût total du projet			5 900,00 €
Financement régional « Ecophyto » (max. 70% du coût total)			3 730,00 €
Autofinancement (min 25 %)			2 170,00 €

Autorité Financière: l'Etat, la région et le local.

## Descriptif de l'action

### 1- Nature de l'action

Depuis plusieurs années, RCF Poitou (anciennement Radio-Accords), radio associative de proximité, est engagée dans la promotion du plan **Ecophyto** et la présentation de ses enjeux. Ainsi, nous avons organisé en partenariat avec la Région Poitou-Charentes et Poitou Charentes Nature, des débats en public et radiophoniques.

On peut citer entre autre en 2008 « Les pesticides après le Grenelle de l'environnement » avec Guy **Quétion**, président du comité **Ecophyto** 2008, des élus locaux, des représentants de chambres d'agriculture, des représentants des services de santé... (plus de détail sur le site <http://www.radio-publicite-ecologie-chaire.com>, RCF Poitou - Montmorillon 70.36.70.44) ou encore les débats mensuels sur les pratiques agricoles réunissant les services de l'Etat, les collectivités locales, les professionnels de l'agriculture, les associations de protection de l'environnement. Nous réalisons également chaque été des séries spéciales sur une thématique environnementale. Les axes 1, 2 et 3 du plan régional ont été jusqu'à maintenant plus particulièrement cités.

Aujourd'hui RCF Poitou est un acteur reconnu parmi les médias régionaux pour la qualité de ses émissions et leur lien avec l'environnement et l'agriculture, un média reconnu également pour sa capacité à mettre en dialogue les différents acteurs de la filière.

Néanmoins, si nous continuons à avoir une véritable audience sur ces thèmes auprès des professionnels et des citoyens impliqués, des témoignages et réactions d'auditeurs nous incitent à mener des actions sur un public plus large et des thématiques plus ciblées, notamment sur l'usage des produits phytosanitaires et un soutien des actions menées par les **collectivités locales**, d'ici fin 2016.

D'où la réalisation en 2016 d'une série d'émissions radiophoniques inédites. Ces émissions ont d'une part mis en valeur, expliqué et justifié des actions menées par des collectivités locales pour réduire leurs usages de produits phytosanitaires. D'autre part, elles incitent le grand public à adopter de bonnes pratiques dans leurs activités de jardinage ou d'entretien de leurs espaces verts privés.

En 2014, nous avions voulu mettre en valeur les actions entreprises par les agriculteurs pour la réduction de l'usage de pesticides. Pour cela, nous avons réalisé une série de petites chroniques à partir d'un reportage sur le site de la ferme des feuillages appartenant au réseau DEPHY.

Cette année, nous nous orientons sur la réduction des pesticides dans les usages non agricoles dans une série de 10 chroniques de 7 minutes destinées à être diffusées à la fois sur la bande FM des radios RCF de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et mise à disposition en podcast et à travers les réseaux sociaux en créant une page **facebook** et un compte twitter spécifiques à l'action.

Les thèmes prioritaires que nous retenons pour 2016 sont la réduction des produits phytosanitaires, en particulier des herbicides et l'accompagnement des utilisateurs non agricoles vers les échéances de la loi **Labbe**.

Pour cette année, nous vous proposons une série à la fois radiophonique et Nouvelle Technologie Informatique et Communication (diffusion de podcast en formation ouverte sur internet et réseau social avec création d'une page **facebook** spécifique à la série).

#### Niveau l'usage des pesticides dans mon jardin :

Quelques conseils pratiques par un jardinier professionnel pour réduire l'usage de pesticides dans le jardin des particuliers. Cette chronique sera réalisée par RCF Poitou.

#### Niveau l'usage des pesticides dans les cimetières :

Monsieur GAMACHE Stéphane, maire d'une petite commune des Deux-Sèvres témoignera sur les actions qu'il a mises en place pour parvenir à 0 pesticide sur sa commune y compris dans le cimetière tout en organisant une démarche de médiation en direction des publics rivaux. Cette chronique sera réalisée par RCF Poitou.

#### Niveau l'usage de pesticides dans les parcs publics :

A la Rochelle, témoignage du responsable des espaces verts sur la réduction de l'usage des pesticides dans l'entretien des parcs publics de la ville. Cette chronique sera réalisée par RCF Charente-Maintenon.

#### Niveau l'usage des pesticides dans les espaces verts :

Témoignage du responsable des espaces verts de la ville d'Angoulême sur la réduction des pesticides dans l'entretien des espaces verts de la ville. Cette chronique sera réalisée par RCF Charente, RCF Charente.

#### Quelles informations pour les consommateurs sur les étiquettes des produits phytosanitaires (CFC Que Choisir) ?

Avec UPC Que Choisir, apprendre aux consommateurs à décrypter le contenu des étiquettes sur les produits destinés à l'usage des jardins amateurs. Cette chronique sera réalisée par RCF Poitou, RCF Charente.

#### Quelles informations pour les consommateurs dans les magasins spécialisés (Gazon vert, jardiland, jardindes.com) ?

Mise en valeur des actions entreprises par les enseignes auprès de leurs conseillers-vendeurs pour mieux informer leur clientèle quant à l'usage des pesticides. Cette chronique sera réalisée par RCF Poitou.

#### Quelles informations pour les usagers sur les actions entreprises par les communes ? Comment les communes communiquent en direction de leurs habitants pour valoriser leurs actions en matière de réduction des pesticides (parcours

pédagogique dans un espace non dédié, politique d'affichage public. Chronique réalisée par RCF Limousin.

#### Quelles informations pour les usagers sur les actions entreprises par les départements ?

Les informations disponibles aux usagers sur la gestion des bords de cours départementaux.

#### Quelles informations pour les usagers sur les actions entreprises par les communes ?

Comment les communes communiquent en direction de leurs habitants pour valoriser leurs actions en matière de réduction des pesticides (parcours pédagogique dans un espace non dédié, politique d'affichage public. Chronique réalisée par RCF Bordeaux.

#### Quels usages dans les entreprises prestataires de services sur la gestion des espaces verts ?

Exemple du Futuroscope sur la gestion de ses espaces verts. Quel cahier des charges prévoyant à ces prestataires en matière d'usage de pesticides ? Chronique réalisée par RCF Poitou.

### 2- Calendrier prévisionnel de réalisation des étapes :

Avril 2016 : conception de la série et prise de contacts avec les intervenants  
 Mai-juin 2016 : réalisation et montage des chroniques  
 Juillet 2016 : diffusion de la série sur la bande FM et en digital  
 Septembre 2016 : rapport de diffusion, d'audience et de bilan

### 3. Types de livrables prévus en fin d'action :

Il est prévu un CD-ROM reproductible et 10 podcasts.

<http://www.radiopub.fr/files/2016/07/Fiche-projet-Ecophyto-2016-complété.pdf>



PREFET DE LA REGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

Service : Régional de l'Alimentation  
Dossier suivi par : Dominique FOURRÉ et Fabrice DELIGNÉ  
Date : 14 avril 2016



## Appel à projet « Communication Ecophyto »

### Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Année 2016

Suite à la réunion du Comité de sélection – Appel à projets Communication 2016, qui s'est tenue le 8 avril 2016 et en accord avec les représentants de la Chambre régionale d'agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, j'ai le plaisir de vous informer que votre projet décrit ci-dessous a été retenu pour un financement Ecophyto au titre de l'année 2016.

---

Projet : **Série spéciale ECOPHYTO**

Porteur de projet : Radio RCF Accords Région

Personne référente : Mickaël LAHCEN

Descriptif du projet et avis du comité de sélection : *Cf. fiche projet jointe.*

---

Montant alloué sur le forfait régional Ecophyto : 3750 €

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de vos interlocuteurs locaux :

- L'animateur Ecophyto de la **Chambre régionale d'agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes**, pour qu'il établisse la convention financière s'y afférant :  
Philippe BLONDEAU (coordonnées au verso)
- Le chef de mission Ecophyto de la **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Aquitaine Limousin Poitou-Charentes** :  
Dominique FOURRÉ et Fabrice DELIGNÉ (coordonnées au verso)

J'attire votre attention sur le fait que vous ne devez engager aucune dépense après le 31 décembre 2016.

Pour le Directeur régional de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
L'Adjoint du Chef du service  
régional de l'alimentation

Olivier CRÉTON

Copie : Chambre régionale d'agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt - Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Immeuble le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87 039 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

[http://www.radiopub.fr/files/2016/07/46\\_RadioRCF\\_SerieSpecialeEcophyto.pdf](http://www.radiopub.fr/files/2016/07/46_RadioRCF_SerieSpecialeEcophyto.pdf)

# *-Le-* BRIEFING

Vos questions, remarques, suggestions :  
[michelcolin@mediatic.ch](mailto:michelcolin@mediatic.ch)

Bonne semaine !